



Le Comité Exécutif propose Issa Hayatou comme Président d'honneur de la CAF et approuve plusieurs directives pour la bonne gouvernance.

Jeudi 10 décembre, 2020

Le Comité Exécutif de CAF s'est réuni aujourd'hui, jeudi 10 décembre au Caire. Il a approuvé des réformes majeures visant à mieux combattre la corruption et la mauvaise gouvernance, protéger l'intégrité du jeu, ainsi que plusieurs mesures en réponse à la crise sanitaire liée au coronavirus. En ouverture de la séance, les membres du Comité ont observé une minute de silence à la mémoire des membres de la confédération, décédés ces dernières semaines : le Général Séyi Mémène, ancien Vice-Président de la CAF et M. Augustin Sidy Diallo, Président de la Fédération Ivoirienne de Football.

PRESIDENT D'HONNEUR DE LA CAF

Le Comité Exécutif a décidé de proposer à l'Assemblée Générale de la CAF d'accorder le statut de Président d'honneur de la CAF à M. Issa Hayatou, éminente personnalité du Football Africain pour l'ensemble de son œuvre. Ce dirigeant émérite a présidé aux destinées de la CAF durant 30 ans, de 1987 à 2017, et cette distinction salue son action au service du développement du football africain qu'il a défendu partout où il en était besoin.

VISITES D'INSPECTION CHAN TOTAL CAMEROUN 2020

Le Comité a pris connaissance du rapport de la dernière visite d'inspection des infrastructures (Stades, terrains d'entraînement et hôtels) qui s'est déroulée en octobre 2020 au Cameroun. Trois villes hôtes de la compétition, Yaoundé, Douala et Limbe ont reçu la visite de la délégation de la CAF. Le Comité note avec satisfaction que le pays hôte est prêt à accueillir l'évènement.

CAN TOTAL CÔTE D'IVOIRE 2023

Le Comité a écouté le rapport de la visite d'inspection des infrastructures (Stades, terrains d'entraînement et hôtels) en Côte d'Ivoire. Il en ressort que les différents chantiers devraient s'achever avant les délais annoncés. Le Comité a félicité le pays hôte pour cette évolution satisfaisante.

LIGUE DES CHAMPIONS FEMININE

Le Comité a approuvé le règlement de la ligue des champions féminine qui sera organisée annuellement suivant les directives ci-après :

Le club champion de la dernière ligue nationale de chaque association sera engagé par celle-ci.

Si la ligue nationale n'a pas été organisée, l'association nationale peut prendre la responsabilité de désigner un représentant.

Les éliminatoires seront organisées dans les six (6) zones de la CAF.

Le tournoi final réunira les représentants de chaque zone et sera conforme à toutes les compétitions de la CAF.

La zone du club détenteur du trophée engagera 2 équipes.

SUPER COUPE DE LA CAF TOTAL 2020 ET CAN DE BEACH SOCCER 2020

Face à la difficulté de trouver un accord avec la Fédération Qatarie de Football (QFA) pour l'organisation de la Super Coupe 2019/2020, Al-Ahly (Egypte) Vs. RS Berkane (Maroc), le Comité Exécutif a décidé que la Super Coupe de la CAF Total aura lieu au premier semestre 2021.

Sur proposition de la Fédération Sénégalaise de Football, le Comité Exécutif a approuvé la tenue de la CAN de Beach Soccer-Sénégal 2020 du 23 au 29 mai 2021.

NOUVELLE PROCEDURE D'OCTROI DE LICENCE

Le Comité Exécutif a approuvé une nouvelle procédure d'octroi de licence aux clubs qui vise à

préserver l'intégrité et le bon déroulement des compétitions interclubs.

Au total, le Comité Exécutif a approuvé les directives suivantes :

- Une nouvelle édition du Règlement pour l'octroi de licence des clubs masculins.
- L'édition inaugurale du Règlement pour l'octroi de licence des clubs féminins
- Un nouveau Règlement des Stades
- Une nouvelle norme de qualité pour les licences de club de la CAF
- Un Catalogue des sanctions.

Les critères d'octroi de licence aux clubs sont structurés autour de cinq piliers : sportif, infrastructurel, administratif et du personnel, juridique et financier.

On retient entre autres que:

- Le passage des critères A, B et C à deux types de critères: continentaux et nationaux
- Le processus d'obtention de licences de club désormais qui se fera via la plateforme en ligne de la CAF.
- Le processus qui sera obligatoire pour les compétitions continentales et nationales.

Le Comité s'est réjoui de l'influence fondamentale que cette procédure d'octroi des licences aura sur le fonctionnement des clubs. Elle permettra notamment de :

- Veiller à ce que les clubs de football masculins et féminins aient une gestion et une organisation appropriées ;
- Poursuivre la promotion et l'amélioration constante du niveau de qualité de tous les aspects du football interclubs en Afrique.
- Améliorer l'infrastructure sportive des clubs ;
- Améliorer la capacité économique et financière des clubs, grâce à une gouvernance et un contrôle d'entreprise appropriés ;
- Assurer et garantir la continuité des compétitions internationales des clubs pendant la saison ;

OUVERTURE DES CANDIDATURES POUR ACCUEILLIR LES PROCHAINES COMPETITIONS

Le Comité Exécutif a approuvé l'ouverture des candidatures pour les compétitions suivantes:

- La Finale de la Ligue des Champions de la CAF Total 2021, 2022 et 2023
- La Finale de la Coupe de la Confédération de la CAF Total 2021, 2022 et 2023
- La Ligue des Champions Féminine 2021

Au demeurant, les compétitions suivantes sont déjà attribuées dans les délais inscrits dans les statuts de la CAF :

- CAN 2021 : Cameroun
- CAN 2023 : Côte d'Ivoire

CAN 2025 : Guinée
CHAN 2020 : Cameroun
CHAN 2022 : Algérie
CAN U-17 2021 : Maroc
CAN U-20 2021 : Mauritanie

COMPTES, GOUVERNANCE ET ORGANISATION

SUR LA GOUVERNANCE :

Le Comité a pris note du rapport de la Commission indépendante d'audit interne et de conformité qui s'est satisfait de l'évolution globale des nouvelles pratiques de gouvernance au sein de l'institution et a incité l'administration à poursuivre les efforts en vue de mettre en œuvre le programme de conformité dont les objectifs pour la CAF sont notamment :

Être la meilleure institution sportive africaine en matière de bonne gouvernance.

Reconnaître la CAF comme l'institution sportive africaine en pointe sur la lutte contre la corruption et la mauvaise gouvernance.

Protéger l'intégrité du football dans l'intérêt de l'ensemble des fans de football en Afrique et dans le monde

Ensuite, le Comité Exécutif a approuvé les directives suivantes :

Le Code de conduite de la CAF

Le Manuel de conformité

La Directive sur les conflits d'intérêts

La Directive sur la confidentialité et la protection des données

La Directive anti-corruption

La Directive sur les cadeaux et marques d'hospitalité

La Politique de dénonciation

Le Programme du suivi de la conformité

La Politique de voyages des officiels de la CAF

Le Comité a pris acte de ce qu'un code d'éthique est en cours d'étude au sein de la commission spécialisée.

SUR LES COMPTES :

Afin de faciliter la bonne marche de l'institution, le Comité Exécutif a approuvé les comptes validés de l'exercice financier se clôturant au 30 juin 2019. Il s'est achevé avec un résultat opérationnel en équilibre, bien meilleur que le déficit de l'année précédente. Grâce notamment à une trésorerie qui a augmenté de 38%. Il en ressort en outre que de plus de 85% des revenus ont été investis directement dans le football et son développement.

Le Comité a approuvé le budget 2020-2021 pour saluer la nouvelle culture orientée gouvernance en cours d'implémentation à la CAF et a réaffirmé la nécessité d'améliorer de manière structurelle les finances de la CAF à travers une série de mesures :

Réduction et contrôle des dépenses ;
Prise en considération de l'impact financier de chaque décision sur la situation financière de l'institution ;
Augmentation des revenus commerciaux

Il s'est félicité des efforts de l'administration qu'il encourage pour la clarté des documents présentés.

SUR L'ORGANISATION :

Le Comité Exécutif a confirmé la nomination de Monsieur Alexandre Siewe Leupi au poste de Directeur de la Communication de la CAF, à compter du 11 octobre 2020. Expert en Communication et gestion de marques, Alexandre Siewe dispose d'une expérience considérable acquise dans diverses entreprises et organisations.

La prochaine réunion du Comité Exécutif se tiendra le 15 janvier 2020 à Yaoundé, veille du match d'ouverture du CHAN Total Cameroun 2020.